

CERTIFICAT « QUALIOPI »

délivré à

Nom ou raison sociale : ECF BERNARD

Numéro d'enregistrement au répertoire SIREN : 800123952

N° d'agrément de l'établissement principal : E 20 081 0006 0

N° de déclaration d'activité : 768110138681

Adresse : Centre commercial les portes du Tarn

Code postal : 81370 Ville : SAINT-SULPICE

Autres établissements (rattachés au numéro de SIREN) labellisé(s) et concerné(s) par la certification Qualiopi. :

Raison sociale	N° d'agrément	Enseigne	Adresse
ECF BERNARD	E 02 081 0284 0	ECF BERNARD	12 bis allée Ferreol Mazas 81500 LAVAUR
Alexandre BERNARD	E 19 031 0023 0	Alexandre BERNARD	76 av. du Pont 31660 BESSIERES

Catégorie d'action concernée par la présente certification :

action de formation mentionnée au 1^{er} alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère chargé de la sécurité routière

Référence au programme de certification : guide du référentiel national qualité

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du 14/11/2024 au 14/11/2027 sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Son périmètre est restreint et concerne l'enseignement de la conduite.

Ce certificat doit faire l'objet d'un affichage dans les locaux et sur le site internet.

En cas de réclamation, adresser le formulaire disponible sur le site www.securite-routiere.gouv.fr à l'adresse : *indiquer l'adresse fonctionnelle du service et à signalement-label-dsr@interieur.gouv.fr*

Fait à ALBI, le 14 novembre 2024

Le préfet de département
ou son représentant
Le délégué à la sécurité routière
Anne-Christine DUNAT